

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Document 1011 – 14/11/2022

Descriptif

- Objet** : Passerelle piétons du Bout-du-Monde
- Forme de mise en concurrence** : Concours (SIA 142) de projets à un degré organisé en procédure sélective selon le règlement SIA 142
- Type de procédure** : Sélective pour retenir de 3 à 7 candidats
- Mandat** : Ingénierie et architecture paysagère (ou architecte), pour des équipes constituées de professionnels des domaines du génie civil et de l'architecture paysagère (ou de l'architecture), complétées après sélection par un géotechnicien et un spécialiste en environnement.
- Date de publication dans la FAO** : 14 novembre 2022
- Délai de rendu** : 19 décembre 2022, 11h00 pour les dossiers de candidature
2 juin 2023 pour les projets
- Adjudicateur** : République et canton de Genève, Département des infrastructures,
Ville de Genève, Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité
- Organisateur** : Département des infrastructures Office cantonal du génie civil
Techdata SA
- Inscription** : Par le dépôt d'un dossier de candidature
- Simap** : No de publication :1295687
Documents téléchargeables sur le site Simap
- Communauté de soumissionnaires** : Admise
- Jury** : **Président :**
M. Francesco DELLA CASA Architecte EPFL, Architecte cantonal, République et canton de Genève
Vice-président :
M. Christian GORCE Ingénieur REG A, Ingénieur cantonal, République et canton de Genève
Membres professionnels-les :
M. Nicolas BETTY Ingénieur ESGT, Chef de service, Service de l'aménagement, du génie-civil et de la mobilité, Ville de Genève
M. Alberto PEDULLA Ingénieur structure, Università degli Studi di Trento, équiv. EPF(SEFRI), Directeur, SD ingénierie Genève SA
M. Francesco PONZO Ingénieur civil, Università degli Studi di Roma (IT), Ecole nationale des Ponts et chaussées (FR), rec. CRUS, Directeur associé, Pillet SA
M. Carlo ZUMBINO Architecte EPFL SIA AGA, Administrateur, ASS architectes associés sa
M. Hervé FOURNIER Architecte EAUG, AGA, REG A, Administrateur associé, Brodbeck et Roulet SA
M. Andrea BASSI Architecte EAUG, équiv. Master, Architecte associé, BCMA architectes SA
Membres non professionnels-les :
Mme Adeline FLEURY Responsable de Gérance d'immeubles, APGCI et APGCI Technique, Cheffe du Service

Aménagement, constructions et infrastructures, Commune de Veyrier

M. Alexandre WISARD Biologiste, Directeur, Service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche à l'Office cantonal de l'eau, République et canton de Genève

M. Gérard WIDMER Doctorat en sciences économiques et sociales, mention géographie, Directeur, Direction régionale Arve-Lac à l'Office cantonal des transports, République et canton de Genève

Suppléants professionnels :

M. Sébastien ALPHONSE Ingénieur en génie rural ENSA, Adjoint de direction, Service de l'aménagement, du génie-civil et de la mobilité, Ville de Genève

M. Julien DIETSCH Ingénieur civil INSA, équiv. EPF (SEFRI), Fondé de pouvoir, SD ingénierie Genève SA

M. Helder CARDOSO Ingénieur civil HES, Ingénieur chef de projet, Pillet SA

M. Félix STÄMPFLI Architecte EPFZ SIA FSU, Administrateur, ASS architectes associés sa

M. Alexandar KORTUS Architecte EPFL, REG A, Administrateur associé, Brodbeck et Roulet SA

M. Stefano MARELLO Architecte HES, Associé BCMA architectes SA

M. Franck PIDOUX Ingénieur du génie environnemental EPFL, Chef de secteur à l'Office cantonal de l'eau, République et canton de Genève

M. Christian ETTER Ingénieur civil HES, Ingénieur civil communal, Commune de Veyrier

Mme Oumäïma BEN AMOR Ingénieure HES, ingénieure mobilité, Direction régionale Rhône- Arve à l'Office cantonal des transports, République et canton de Genève

Spécialistes conseils :

Architecture du paysage, monuments et sites :

M. Claude REALMONTE Ingénieur en architecture du paysage HES, Architecte paysagiste, Service des monuments et des sites à l'Office du patrimoine et des sites, République et canton de Genève

Mme Marine GIRAULT Architecte et architecte paysagiste ENSA, ENSP, SIA, associée Urbanités SA

Environnement :

Mme Anne-Lise CANTINIAUX Ingénieur agronome, Master en aménagement du territoire, Cheffe de projet, Service du paysage et des forêts à l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature, République et canton de Genève

Mme Cindy TINGUELY Géographe, Master en sciences de l'environnement, Ingénieure environnement, Secteur étude de l'impact du Service de l'environnement et des risques majeurs à l'Office cantonal de l'environnement, République et canton de Genève

Hydrologie :

M. Etienne MONBARON JALADE Ingénieur du génie rural dipl. EPFL, Chef de secteur, Secteur dynamique de l'eau à l'Office cantonal de l'eau, République et canton de Genève

Structure :

M. Jérôme NKOUÉ Ingénieur civil HES-SO, Chef de projet, Service des ouvrages d'art à l'Office cantonal du génie civil, République et canton de Genève

M. Julien TRELEANI Ingénieur civil EPFL, REG A, Administrateur et directeur, Perreten & Milleret SA

Géotechnique :

M. Tiziano BERNASCONI Master en géologie, Postgrade en géologie de l'ingénieur et de l'environnement, Chef de service, Service des ouvrages d'art à l'Office cantonal du génie civil, République et canton de Genève

Mobilité :

Mme Julie GINGUENE Master en aménagement du territoire, Cheffe de projet, Direction régionale Arve-Lac à l'Office cantonal des transports, République et canton de Genève

Economie de la construction / mode opératoire, durabilité :

M. Thierry MICHEL Ingénieur civil REG A, Directeur, Unité des grands projets à l'Office cantonal du génie civil, République et canton de Genève

M. André FREI Ingénieur civil HES, Directeur, Cuénod Constructions SA

Critères de sélection	:	1-Références du candidat	40%
		2 références par candidature réalisées ou proches de l'être, en adéquation avec les thèmes faisant l'objet du concours. Seront appréciées notamment : <ul style="list-style-type: none">- L'insertion paysagère et environnementale de l'ouvrage dans un milieu comparable ;- La qualité statique et architecturale de l'ouvrage ;- Les compétences et l'expérience nécessaires pour la conception et la réalisation d'un ouvrage similaire. En cas d'association de deux bureaux d'ingénieurs civils le candidat présente une référence pour chaque bureau.	
		2- Identification des enjeux et compréhension de la problématique	40%
		Note descriptive sur la compréhension des enjeux et de la problématique : Elle devra montrer comment le candidat perçoit les prestations à exécuter, en se référant au programme du concours, en mettant en évidence sa qualité de professionnel face aux enjeux principaux et sensibles liés à l'élaboration et l'exécution du projet, ceci sans aucune proposition de solutions (esquisses, plans ou textes) .	
		3-Organisation du candidat	20%
		Note présentant : <ul style="list-style-type: none">- Le nombre, la planification et la disponibilité des moyens et des ressources pour l'exécution du mandat- Les compétences et expériences individuelles des personnes clés désignées pour l'exécution du mandat- L'organisation pour l'exécution du mandat	
Critères d'appréciation	:	<ul style="list-style-type: none">- Architecture de l'ouvrage, monuments et sites, insertion paysagère et environnementale ;- Qualité structurelle et constructive générale du projet, pertinence du concept statique ;	

- Économie générale du projet (Life cycle cost minimum, durabilité élevée et entretien en exploitation minimum) ;
- Faisabilité du système de montage et de l'exécution (contraintes imposées aux infrastructures et équipements existants durant la phase de construction).

Somme des prix : La somme globale des prix et indemnités s'élève à CHF 120'000.- HT, ceci dans les limites fixées par l'art. 17.3 du règlement SIA 142. Chaque candidat sélectionné qui aura remis un projet recevable recevra une indemnité de CHF 12'000.- HT.

Il sera attribué de 3 à 5 prix jusqu'à concurrence du solde de la somme globale des prix, sous réserve de l'art. 17.3 du règlement SIA 142.

Commentaires techniques sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce

Qualités de la mise en concurrence : Concours SIA 142

Remarques sur le concours : La CCAO se réjouit de l'organisation de ce concours

Les bureaux ayant participé à l'élaboration du cahier des charges ne sont pas autorisés à participer à la procédure.

Avis de la CCAO



Distribution : Aux membres des membres

République et canton de Genève, Département des infrastructures

et

Ville de Genève, Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité

Département des infrastructures Office cantonal du génie civil

Case postale 149 Chemin des Olliquettes 4, 1213 Petit-Lancy 1

Techdata SA